

Sion, le 29 mars 2026

Objet : Demande de soutien – Accueil Hôtel-Dieu, Sion

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du comité,

Offrir un repas, c'est répondre à un besoin vital ; offrir un lieu d'accueil, c'est redonner dignité, écoute et lien social.

C'est précisément la mission que poursuit, chaque jour, l'Accueil Hôtel-Dieu à Sion, en ouvrant ses portes aux personnes les plus fragilisées de notre région.

1. Une mission ancrée dans la solidarité locale

Fondé en 1997 par les Sœurs hospitalières et constitué en association depuis 2014, l'Accueil Hôtel-Dieu est porté par les paroisses catholiques et réformées ainsi que la communauté Emmaüs. Il propose un accueil inconditionnel à toute personne en situation de précarité ou d'isolement, sans distinction.

Sa mission repose sur trois piliers complémentaires :

- offrir un repas quotidien accessible à toutes et tous,
- proposer un lieu d'accueil à bas seuil favorisant le lien social,
- assurer une présence d'écoute, d'orientation et de relais vers les services du réseau socio-sanitaire.

Au-delà de l'aide alimentaire, l'Accueil Hôtel-Dieu constitue un espace de stabilité et de repérage essentiel dans des parcours de vie souvent marqués par la rupture.

2. Une réalité en évolution : des besoins plus complexes

La fréquentation de l'Accueil Hôtel-Dieu reste à un niveau élevé et témoigne d'un besoin constant :

- 2023 : plus de 11'000 repas servis.
- 2024 : 11'700 repas servis (sur 209 jours d'ouverture, soit en moyenne 56 repas par jour, avec des pics à 70–80 en fin d'année).
- 2025 : plus de 10'000 repas servis, ainsi que plus de 4200 petits-déjeuners.

Ces chiffres confirment la stabilité d'un besoin structurel important. Toutefois, au-delà du volume, la réalité du terrain évolue de manière significative.

Nous observons une augmentation marquée de la complexité des situations accueillies :

- progression des situations de sans-abrisme (avec une hausse notable depuis la mise en place du projet dédié),
- augmentation des problématiques psychiques et psychiatriques,
- isolement croissant des personnes âgées (en nette hausse en 2025),
- diversification des profils (travailleurs pauvres, personnes migrantes, situations de rupture).

Cette évolution se traduit concrètement par :

- des demandes d'accompagnement plus fréquentes et plus intensives,
- un besoin accru de présence professionnelle pour encadrer les situations,
- une sollicitation plus importante du réseau socio-sanitaire.

Ainsi, si le nombre de repas servis reste relativement stable, la charge d'accompagnement, elle, augmente de manière significative, rendant notre mission plus exigeante et plus complexe au quotidien.

3. Une mission sous pression

Parallèlement à cette évolution des besoins, notre modèle est fragilisé :

- diminution progressive des dons alimentaires,
- augmentation des coûts d'approvisionnement (notamment pour garantir des repas équilibrés),
- ressources humaines limitées face à l'intensification des situations.

Nous devons aujourd'hui financer une part croissante des denrées alimentaires ainsi que l'augmentation significative des charges en électricité indispensable au bon fonctionnement de l'Association, ce qui impacte directement notre capacité à maintenir une prestation de qualité dans la durée.

4. Situation financière

Les comptes 2025 seront approuvés lors de la prochaine Assemblée Générale de l'Association courant mai 2026; ils se présentent comme suit:

- Produits : CHF 331'865,0 .-
- Charges : CHF 360'937,0.-
- Déficit : CHF 29'072,0 .-
- La ville de Sion a octroyé une couverture de déficit exceptionnelle à hauteur de CHF 20'000.- .
Le solde de la perte, soit de CHF 9'072.-, a été couvert par le fond de réserve.

Le budget prévisionnel 2026, en cours de finalisation se présente comme suit :

- Produits : CHF 313'000,0 .-
- Charges : CHF 406'000,0 .-
- Déficit : CHF 93'100,0 .-

Dans ce contexte, le budget 2026, est élaboré selon les priorités suivantes :

- répondre à l'augmentation et à la complexification des besoins,
- maintenir un encadrement professionnel indispensable à la qualité de l'accueil et au soutien des bénévoles.

Par ailleurs, une subvention complémentaire auprès du canton à hauteur de 50 000.- est en cours de négociation et l'Association recherche des solutions complémentaires de financement.

5. Demande de soutien

Le soutien que vous nous avez accordé en 2025 a été déterminant pour garantir la continuité de notre mission.

Afin de faire face aux enjeux actuels, nous sollicitons une contribution de :

CHF 20'000.-

Cette aide serait directement affectée à l'achat de denrées alimentaires, permettant de :

- garantir un repas quotidien aux personnes les plus démunies,
- maintenir une alimentation équilibrée malgré la baisse des dons,
- soutenir une structure d'accueil essentielle au tissu social local.

Votre engagement contribue concrètement à répondre à des besoins fondamentaux tout en renforçant la cohésion sociale de notre région.

6. Conclusion

Face à une précarité qui s'intensifie et se complexifie, des dispositifs de proximité comme l'Accueil Hôtel-Dieu sont plus que jamais indispensables.

Ils offrent non seulement une réponse immédiate à des besoins vitaux, mais constituent également un point d'ancrage essentiel pour des personnes souvent en marge des dispositifs traditionnels.

Nous vous remercions sincèrement pour l'attention portée à notre demande et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du comité, l'expression de notre haute considération.



Au nom du comité de l'Accueil hôtel-Dieu,

Julie Morard, répondante administrative